



Espace de Vie Sociale

Dossier de renouvellement de l'agrément 2025 - 2028

Maison de Quartier La Touche

Caractéristiques générales de l'association :

Nom :

Maison de Quartier La Touche

Raison sociale / Objet de l'association :

Favoriser le développement de la vie socio-éducative, culturelle et associative du Quartier La Touche et du secteur géographique en promouvant, avec le concours de personnel qualifié salarié ou bénévole, des activités et services à caractère social, médico-social, culturel, sportif et de loisirs au profit de toutes les catégories d'âge de la population concernée.

Statut juridique :

Association Loi 1901

Adresse :

6 rue Cardinal Paul Gouyon, 35000 Rennes

Téléphone : 02 99 54 45 12

Courriel : contact@mqlt.fr

Adresse site Internet : www.mqlt.fr

Nom du représentant légal : Hervé TANGUY

Présentation de l'Espace de vie sociale :

Zone d'intervention : Quartier 3 de la ville de Rennes

Horaires de fonctionnement : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; Le samedi, de 14h à 19h (*de novembre à avril*)

Pas d'appartenance à une fédération

Porteurs du projet d'Animation locale :

Solen Rouxel-Le Guillou, directrice,
Stecy Cormier, médiatrice de vie locale,
Pierre-André Souville, coordinateur de projets.

Sommaire

Sommaire	3
Introduction	4
Partie 1 : Présentation de l'association	5
A. Le cadre historique	5
B. Le projet associatif	6
C. Les moyens humains	8
D. Le public accueilli	10
E. Les activités proposées au sein de l'association	11
Partie 2 : Présentation du territoire	15
A. Le territoire administratif (Quartier 3 et 9)	15
B. Zoom sur le quartier 3 : Bourg L'Evêque- La Touche- Moulin du Comte	16
C. Les équipements et services du territoire	17
D. Présentation du territoire vécu	18
Partie 3 : Diagnostic concerté	20
A. Mise à jour du diagnostic 2022	20
B. La parole aux habitant-es	22
C. Les engagements de l'association sur son territoire	24
Partie 4 : Retour sur le premier agrément	26
Partie 5 : Axes d'engagement du projet social	31
Co-construction du projet social	31
Échéancier	32
Partie 5 : Évaluation du projet 2025 - 2028 et gouvernance de l'Espace de Vie Sociale	42
Perspectives et limites	44
Annexes	45
Budget Prévisionnel 2025	45
Projection Financière à N+3	47
Calendrier de la coordination du projet EVS	48

Introduction

Créée en 1982, l'association Maison de Quartier La Touche s'est donnée pour mission de favoriser le développement de la vie socio-éducative, culturelle et associative des habitant-es du quartier et de la Ville. C'est un équipement de proximité à vocation généraliste et intergénérationnelle. La Maison de Quartier favorise l'accès aux loisirs, accompagne les projets et promeut le convivialisme à travers les rencontres, les débats et les activités. Elle se définit comme un lieu d'animation de proximité ouvert à tous-ttes, sans distinction d'âge, d'origine, de situation sociale ; un espace d'apprentissage, d'expérimentation, de confrontation et d'engagement citoyen.

Au fil des années, notre association s'est développée. Elle propose aujourd'hui plusieurs secteurs d'animations, des espaces et des temps de rencontres et d'échanges, des projets culturels, artistiques ainsi que des événements festifs.

Cet équipement de quartier est un lieu privilégié du débat citoyen et du vivre ensemble, dans une société multiculturelle et laïque. Il favorise l'organisation de rassemblements entre les habitant-es et agit dans les instances de la démocratie participative rennaise.

Après 2 ans d'un premier agrément Espace de Vie Sociale, l'association Maison de Quartier La Touche souhaite continuer à s'engager avec la CAF pour une nouvelle période d'agrément 2025-2028.

J'ai l'honneur de solliciter des autorités de la Caisse d'Allocations Familiales le renouvellement de l'agrément de l'Association Maison Quartier de la Touche au titre d'Équipement de Vie sociale, pour la période 2025-2028.

Fait à Rennes, le 6 novembre 2024

Hervé Tanguy
Président



MAISON
DE QUARTIER
DE LA TOUCHE

100 rue Paul Gouyon
35000 Rennes - 02 99 54 45 12
www.mqtl.fr - contact@mqtl.fr

Partie 1 : Présentation de l'association

A. Le cadre historique

La Maison de Quartier La Touche a été créée en 1982, rue du commandant Charcot à Rennes, par un collectif d'habitant-es qui souhaitait se constituer en association pour apporter un cadre aux activités collectives du quartier.

La création de la ludothèque cette même année a donné une couleur particulière à l'association, qui a développé le jeu comme outil d'animation. Le jeu s'est imposé comme vecteur essentiel, facteur de lien social.

En 1990, une première convention avec la Ville de Rennes a été mise en place. La Ville reconnaît ainsi les dimensions sociales des actions de l'association. Les financements ont permis un renforcement de l'équipe professionnelle au fur et à mesure des années et la création de nouveaux projets. L'année 2024 est d'ailleurs celle du renouvellement de la convention avec la Ville.

Les projets du passé témoignent de l'engagement des habitant-es par le succès populaire des actions menées : coupe de France de palet, carnaval de La Touche, concerts, feux d'artifice, braderie...

Au fil des années, les membres de l'équipe ont développé des actions pour tous les publics, de la petite enfance aux seniors.

Relogée par la Ville de Rennes en 2009, la Maison investit un bâtiment "la Maison de la Commanderie", située sur l'Iris La Touche.

Aujourd'hui, l'association organise un grand nombre d'événements chaque année, comme la braderie de La Touche, la Nuit du Jeu, le Noël du Quartier, la Fête du Jeu, la Touch'Estivale et propose de nombreuses activités ponctuelles ou régulières. La Maison de Quartier est aussi un lieu ressource pour des renseignements, une orientation, dans le domaine social (hébergement d'urgence, aide alimentaire).

C'est également un lieu d'hébergement pour de nombreuses associations culturelles ou sportives.

B. Le projet associatif

Le statut juridique de la Maison de Quartier La Touche est celui d'une association loi 1901. Cette association n'est pas rattachée à une fédération et sa gouvernance s'opère par une assemblée générale annuelle, un conseil d'administration qui se réunit tous les trimestres, et une réunion mensuelle des membres du bureau.

Association à visée généraliste, la Maison de Quartier propose une grande diversité d'activités ludiques, culturelles, d'éducation et de loisirs ouvertes tous·tes avec la participation des habitant·es. Elle favorise l'épanouissement des personnes, tente de rompre l'isolement et promeut l'autonomie. Sa dynamique privilégie la participation plutôt que la consommation.

L'association, conformément à ses statuts, s'est donné pour objectifs :

- De concrétiser une solidarité active, de faire en sorte que la dynamique de l'équipement soit une dynamique de participation plutôt que de consommation.
- De prendre en compte les intérêts et les modes d'expression des habitant·es, des usager·ères, des adhérent·es, en veillant à l'inclusion sociale des personnes défavorisées.
- De promouvoir avec le concours d'un personnel qualifié salarié, bénévole, volontaire, stagiaire, des activités et services à caractère socio-éducatif, socio-culturel, sportif et de loisirs, au profit de personnes appartenant aux diverses catégories d'âge.
- D'animer, gérer et administrer l'équipement Maison de Quartier la Touche. En particulier les locaux qui lui sont confiés par une convention passée avec la Ville de Rennes, ou tout autre équipement utile à ses activités.
- De favoriser, en priorité, la coopération et la participation par la mise à disposition de locaux, de services et d'activités de cet ensemble Maison de Quartier la Touche aux associations, groupements, habitant·es et, dans la mesure des possibilités, aux usager·ères extérieurs. Leurs objectifs devront être compatibles avec ceux de l'équipement.
- De créer, à la demande des usager·ères et des adhérent·es, des activités à caractère social, éducatif ou culturel d'intérêt général.
- De mettre en place des actions qui tendent à mettre à la disposition des habitant·es du quartier et du secteur, des services d'utilité collective et sociale locale.

- D'organiser ou de participer à l'organisation collective de fêtes, actions culturelles ou socio-éducatives en liaison et en coordination avec les associations du quartier La Touche.
- De favoriser toutes animations qu'elle juge utiles au niveau du secteur sur lequel elle est implantée, et sans négliger aucune couche de population.

Le caractère laïc de l'association est marqué par l'ouverture à tous·tes. Elle favorise le respect mutuel, par la mixité et la laïcité. Les adhérent·es ont les mêmes droits et les mêmes obligations, quels que soient l'âge, le sexe, la profession, l'origine, les convictions idéologiques, politiques ou religieuses.

La vocation de l'association a été conçue collectivement, à partir de ces valeurs, de ce que l'association réalise déjà, et de ce qui est souhaité ou souhaitable :

"La Maison de Quartier participe à une meilleure qualité de vie pour chacun·e, en ouvrant un repaire convivial qui donne des repères. Ce lieu repaire/repère sur le quartier La Touche favorise l'épanouissement des personnes, rompt l'isolement, promeut l'autonomie. La Maison de Quartier La Touche propose une diversité d'activités ludiques, d'éducation et de loisirs ouvertes à toutes et à tous, avec la participation des habitant·es.

De cette vocation ont été déclinées des missions :

- Animer la vie du quartier
- Accueillir dans une maison conviviale ouverte à tous·tes
- Faciliter la rencontre et le partage
- Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes
- Accompagner les habitant·es dans leurs projets
- Maintenir et développer les partenariats

Pour mener ces projets, il est indispensable que l'équipe soit pluridisciplinaire afin de croiser les points de vue. Chaque membre de l'équipe a une spécialité et des compétences propres, les projets menés s'appuient sur cela pour créer une synergie autour des actions.



C. Les moyens humains

La Maison de Quartier est à l'écoute de toute proposition ou sollicitation de ses adhérent·s, usager·ères et habitant·es du territoire. Elle œuvre pour occasionner et organiser la rencontre entre des propositions d'une part et les besoins et attentes exprimés des habitant·es d'autre part. L'association tente de structurer sa grille d'activité sur cette base des besoins-désirs et leur faisabilité. Pour ce faire, elle dispose de moyens humains, matériels et financiers.

Les moyens humains :

Les salarié·es sont actuellement au nombre de 11, dont 9 personnes à temps plein (11 CDI). L'équipe est renforcée grâce à 4 volontaires en Service Civique, 4 animateur·trices Centre de Loisirs. Des stagiaires, aux durées de formation plus ou moins longues, complètent l'équipe. Les salarié·es sont soutenu·es par 193 bénévoles (dont 15 au conseil d'administration).

L'équipe •

Solen Rouxel Le Guillou

Directrice

Nathalie Evano

Secrétaire / Chargée d'accueil
CDI - 35h

Pierre-André Souville

Coordinateur / Administrateur RH
CDI - 24h

Élise Landelle

Ludothécaire
CDI - 35h

Yanto Canova

Directeur ACM /
Animateur seniors & bien-être
CDI - 35h

Nathalie Raimbaud

Animatrice jeux
CDI - 35h

Magali Jamault

Animatrice petite enfance /
Parentalité
CDI - 35h

Stécy Cormier

Médiatrice de vie locale
CDI - 35h

Noam Aubergeon

Animateur jeunesse
CDI - 35h

Stéphane Pelé

Médiateur numérique
CDI - 35h

David Thébaut

Professeur de piano / Guitare
CDI - 4h30

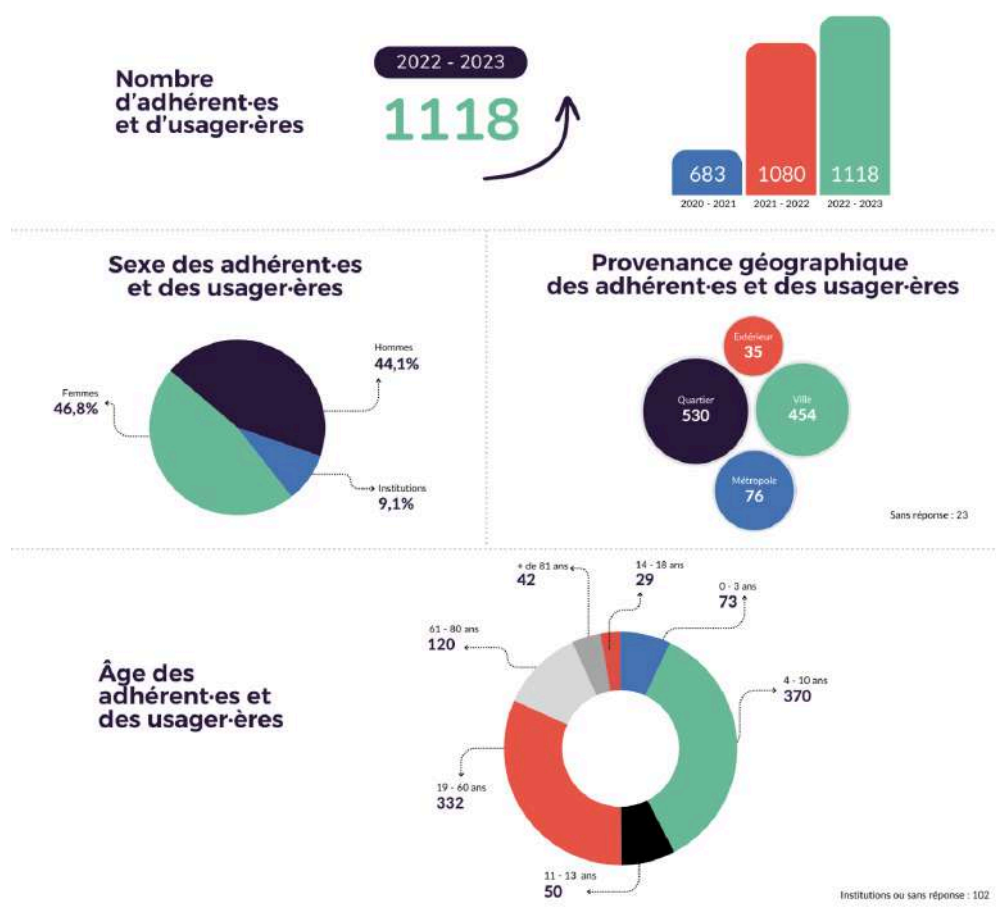


Les locaux :

La Maison de Quartier est hébergée, à titre gracieux, par la Ville de Rennes, dans un bâtiment classé. Les locaux, d'une superficie de 500m² répartis sur 3 niveaux, accueillent les différentes activités de la structure. Un bâtiment annexe de 137m² vient compléter l'équipement pour l'Accueil de Loisirs et les ateliers Petite Enfance.

Les locaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 19h, de manière générale ; soit une amplitude horaire de 43h30 sur 5 jours (sans les événements) et environ de 47h30 sur 6 jours. Deux fermetures annuelles sont mises en place en fin d'année civile et sur le mois d'août. Afin de répondre aux besoins de la population, la Maison de Quartier propose des animations les samedis (ludothèque, ateliers Petite Enfance, jeunesse, ateliers numériques, etc).

D. Le public accueilli



L'association accueille principalement des habitant-es du quartier mais elle rayonne aussi beaucoup sur l'ensemble de la ville et plus légèrement en dehors.

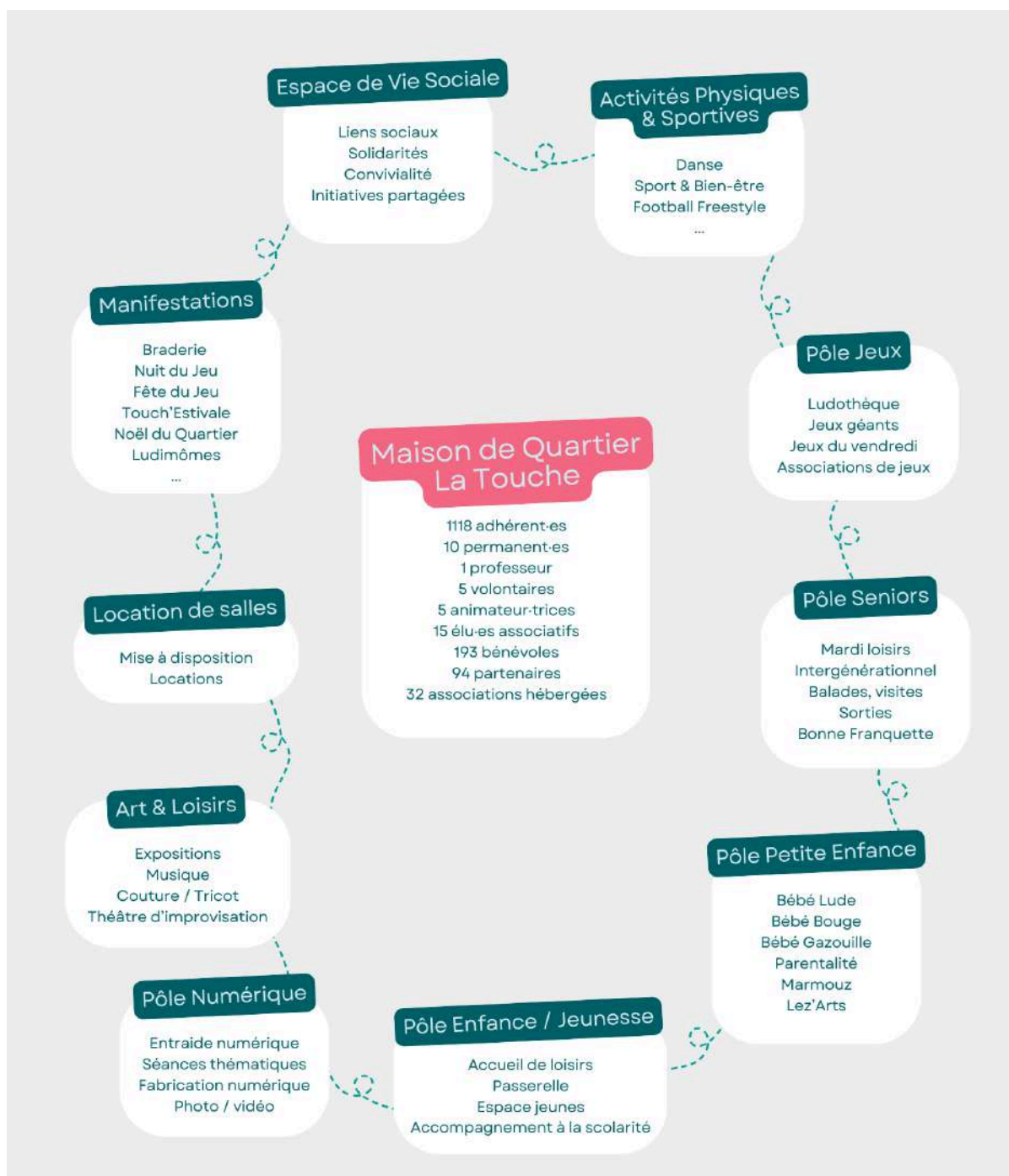
La parité du public homme/femme est présente et le caractère intergénérationnel des adhérent-es est fortement visible même si la tranche d'âge 4-10 ans est plus nettement représentée.

De nombreuses activités à visée sociale accueillent un public pour lequel aucune donnée d'identité n'est demandée ; ainsi nous pouvons seulement indiquer qu'un public aux problématiques très variées fréquente la structure.

E. Les activités proposées au sein de l'association

Afin de répondre pleinement à ses missions, la Maison de Quartier découpe ses activités en plusieurs secteurs. Chacun de ces secteurs est géré par un-e professionnel-le référent-e, expert-e de son domaine.

Les secteurs d'activité de l'association sont les suivants :



- L'accueil/secrétariat de la Maison de Quartier : située dans un lieu central, la personne en charge de ce secteur est la première interlocutrice du·de la visiteur·euse ; son action consiste à écouter la demande, informer, conseiller et orienter vers une action de la Maison de Quartier ou vers un relais extérieur. Y sont également gérées les prestations (locations de salles, les conventions de partenariat,...).
- Le Pôle Jeux : il propose du jeu sur place au sein de sa ludothèque ou lors de ses soirées jeux, mais également l'emprunt de jeux, jouets et jeux géants
- Le Pôle Petite Enfance : il met en place des ateliers et des animations en direction des familles et des assistant·e·s maternel·les du quartier, pour accueillir les bébés de 0 à 3 ans
- L'Accueil de Loisirs : il permet aux enfants de trouver leur place au sein de la structure, du groupe, pour développer leur épanouissement et leur construction identitaire en tenant compte des différences de rythme de chacun·e.
- L'espace Numérique : y sont animés des ateliers et des projets permettant à chacun·e, enfants, adultes et seniors, d'appréhender les clés de compréhension nécessaires pour se servir des outils numériques, à leur profit et non à leurs dépens.
- L'accueil Jeunesse : il propose aux adolescent·es de se rencontrer sur des temps, des lieux et des activités diverses. C'est le moment où chacun peut échanger sur ses envies de loisirs, de sorties, de projets.
- Le Pôle Seniors : il encourage les personnes retraitées à se rencontrer pour partager un moment convivial, pour favoriser les échanges entre personnes du même âge, autour d'activités comme des jeux, des sorties, des ateliers ou encore des repas, des visites à domicile, etc.
- Arts et Loisirs : des expositions sont proposées au public tout au long de l'année ainsi que des cours de musique, de couture et même une chorale.
- Les événements : à l'échelle du quartier ou de la ville, ces événements sont ouverts à toutes et à tous.
- L'accompagnement à la scolarité : il a lieu en dehors des temps de l'école ; il est centré sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire
- Sport et Remise en Forme : il s'agit d'un pôle multi-activités : danse, gymnastique, yoga, méditation et arts martiaux.

Des animations sont proposées le samedi de façon très régulière : environ 24 samedis à l'année. Nos événements sont organisés en week-end et/ou en soirée, afin de faciliter la venue d'un maximum de personnes.



Fête du Jeu 2024

Les salarié-es proposent également des activités hors les murs, sous forme de prestations : par exemple, nous nous déplaçons dans un IME (Institut médico-éducatif), un CRA (centre de rétention administrative), un collège, des écoles... Nous organisons aussi des événements avec différent-es partenaire-s (Le Village Éphémère, la Touch'Estivale...) et sommes sollicités sur quelques événements (Les Tombées de la Nuit, des fêtes des écoles...).



Touch'Estivale 2024

La structure travaille avec 94 partenaires dans les domaines sportifs, culturels et sociaux. Elle accueille ou travaille, entre autres, avec des associations à vocation sociale dans le but de faciliter l'accès aux aides d'urgence (accueil des permanences du Secours Populaire, des associations Petits frères des pauvres, Co'pains de la rue, etc.)

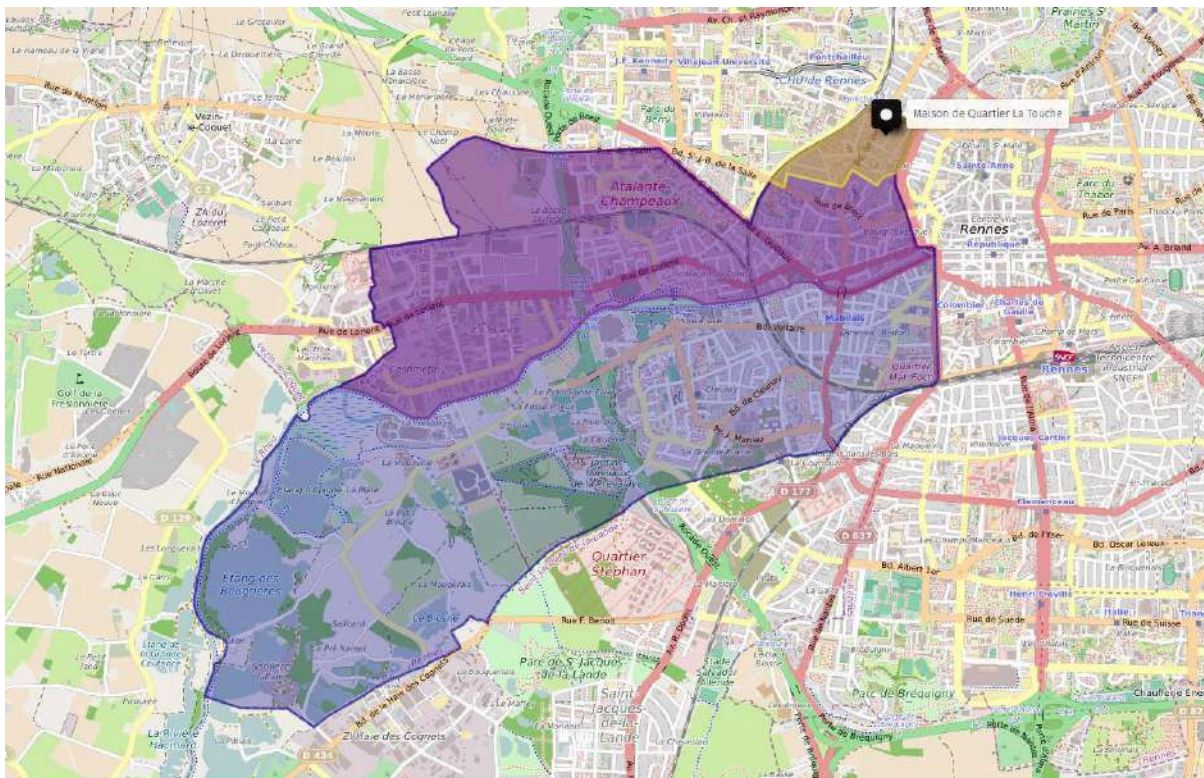
Les différents secteurs d'activités incarnent les valeurs de l'association et portent les objectifs de lien social, de solidarité, de lutte contre les inégalités et les discriminations. La Maison de Quartier La Touche est depuis longtemps un lieu de rencontres, d'échanges, d'entraide, un espace de Vie Sociale.

Partie 2 : Présentation du territoire

A. Le territoire administratif (Quartier 3 et 9)

La Ville de Rennes est divisée en 12 quartiers. La Maison de Quartier « La Touche » est située dans le quartier 3 : "Bourg l'Évêque - La Touche - Moulin du Comte" (IRIS La Touche) à Rennes.

Ce quartier, situé à l'Ouest de la Ville est très étendu d'Est en Ouest. Il comprend une partie urbanisée et deux zones d'activités économiques. Le découpage administratif de la Ville de Rennes associe donc le quartier La Touche (en jaune sur la carte) aux quartiers Bourg L'Évêque et Moulin du Comte (quartier 3, en violet), eux-mêmes associés aux secteurs Cleunay et Arsenal Redon (quartier 9, en bleu), dans une unité administrative appelée Quartiers Ouest.

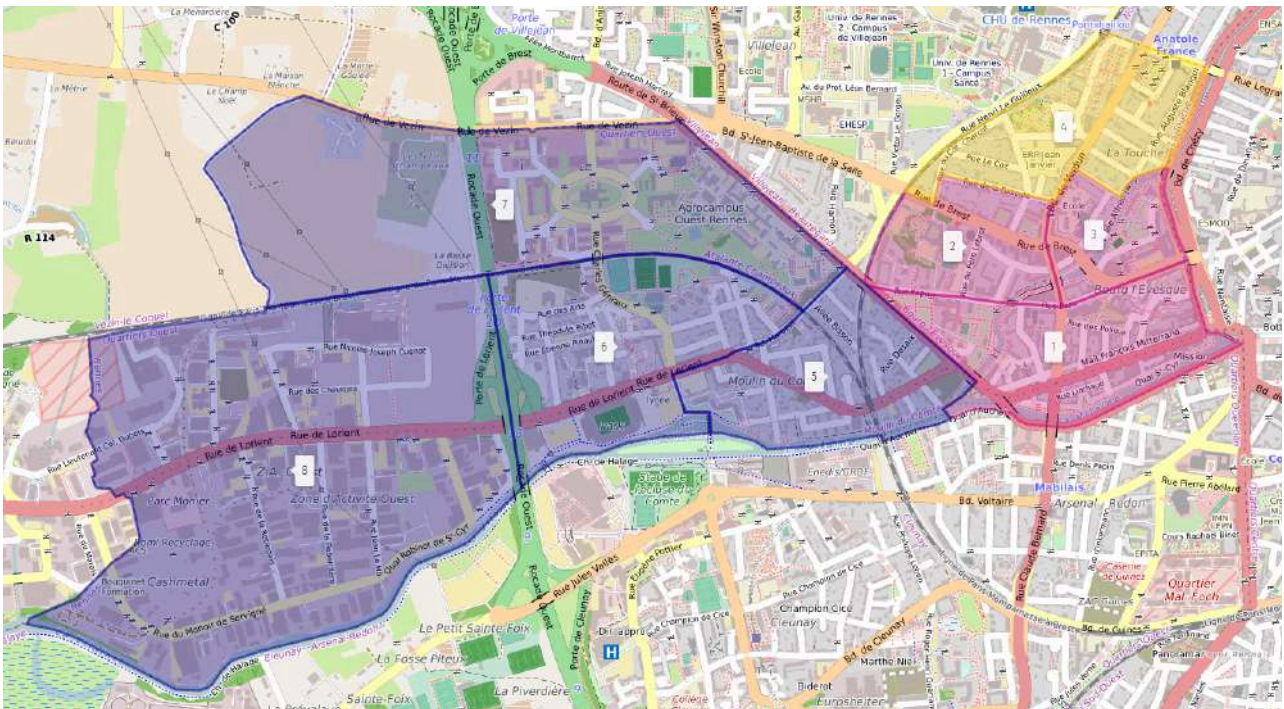


Découpage administratif des quartiers Ouest de Rennes

B. Zoom sur le quartier 3 : Bourg L'Evêque- La Touche- Moulin du Comte

Le quartier 3 : Bourg l'Evêque – La Touche – Moulin du Comte, est composé de trois secteurs :

- Le secteur Mail (1) – Rue de Brest Ouest (2) – Rue de Brest Est (3) [en rose sur la carte] ;
- Le secteur La Touche (4) [en jaune sur la carte] ;
- Le secteur Port Cahours (5) – Stade Rennais (6) - Champeaux (7) - ZA Ouest (8) [en bleu sur la carte].



Comme dit précédemment, le quartier 3 est très étendu ; de ce fait, le sentiment d'appartenance à un quartier est compliqué pour un grand nombre d'habitant·es ; il se fait davantage à petite échelle plutôt qu'à la taille d'un quartier dans son ensemble. Les habitant·es ont plus amplement le sentiment d'appartenir à un sous-quartier de par ces frontières naturelles qui ne favorisent pas non plus les transversalités et les porosités entre les équipements.

Le secteur La Touche est largement pavillonnaire avec un ensemble de logements sociaux locatifs au Nord/Est du quartier.

L'équipement Maison de Quartier La Touche est situé à l'extrémité du quartier ; il dispose d'une bonne accessibilité grâce aux transports en commun (bus et métro). Cependant, il existe une frontière avec d'autres quartiers tels que le centre-ville et le quartier Saint-Martin.

La présence d'espaces publics tels que les parcs et un city-stade viennent compléter l'offre du quartier.

C. Les équipements et services du territoire

Sur les quartiers Ouest de la ville, sont recensés plusieurs équipements sociaux : le Centre social de Cleunay, le relais social, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociales), le CDAS (Centre départemental d'action sociale), la DQO (Direction de Quartiers Ouest) et We Ker.

Nous sommes en relation avec ces structures et nous relayons leurs informations auprès de notre public. Nous ne manquons pas d'orienter les usager·ères vers ces équipements lorsque leur situation le nécessite. Il en est de même dans le sens inverse : les intervenant·es sociaux dirigent les habitant·es vers notre structure, sur les différentes activités, notamment l'accompagnement à la scolarité, l'accueil jeunesse ou encore les événements de quartier.

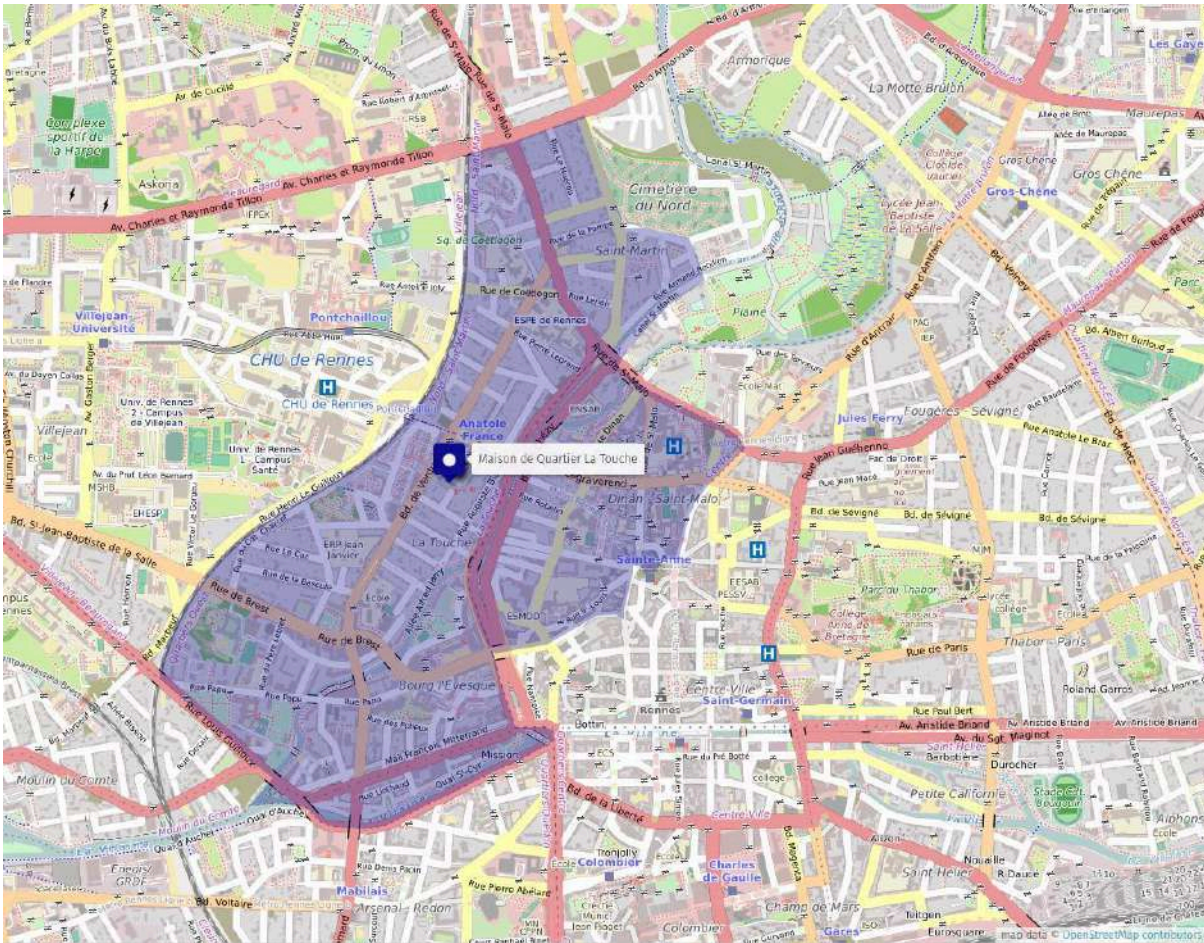
Le quartier 3, auquel nous appartenons administrativement, dispose d'une dizaine d'équipements sociaux et socioculturels : Le Cercle Paul Bert Noroît dans le domaine sportif, l'association du Bourg l'Evêque, la MJC La Paillette, l'ADEC Théâtre, la bibliothèque Bourg L'Évêque, le Jardin Moderne, pour le volet culturel et social, l'école de L'Ille ou encore l'école Sainte-Marie dans le domaine éducatif..

La Maison de Quartier entretient des échanges réguliers avec divers équipements locaux : l'Association Bourg L'Evêque, la MJC La Paillette, l'Ehpad Maisons de La Touche, l'Ehpad Saint-Cyr, la Commission Seniors, l'Habitat Regroupé Rennes Saint Cyr, etc...) ; et des relations inter-associatives (crèche Croc'Mahon, Espoir 35, Kerelys...)

Nous sommes également en partenariat avec des équipements à vocation sociale : UDAF, Petits Frères des Pauvres, le Secours Populaire, Coeurs Résistants, Entourage... qui interviennent dans le quartier, mais également au sein de nos locaux pour certains.

En ce qui concerne notre lien étroit avec le quartier 4, nous travaillons en collaboration avec la Maison Bleue, notamment sur le secteur jeunesse.

D. Présentation du territoire vécu



Quartier vécu

Le découpage administratif du quartier tel qu'il est défini par les instances, semble ne pas correspondre à la réalité du terrain. En effet, au vu des liens avec nos différents partenaires extérieurs, au secteur et au public accueilli, les professionnels s'accordent à dire qu'il existe un *quartier vécu*. Il est constaté également que le quartier 9, défini comme quartier prioritaire de la politique de la ville, ne rencontre pas les mêmes problématiques sociales que le quartier 3.

Dans cette zone de quartier vécu, l'équipe inclut les Iris du Quartier 4 (Jean Ogée) et du Quartier 1 (Saint Louis, Vieux Saint Etienne, Hôtel-Dieu).

> Un territoire démuné d'équipements sociaux ?

Cette implantation territoriale marquée par un emplacement en bordure de quartier administratif soulève des problématiques particulières, comme l'absence d'espace social (CCAS, CDAS, Mission locale) proche de l'association.

En effet, pour toutes les démarches d'accès aux droits ou d'informations générales, les habitant-es doivent se déplacer jusqu'au quartier Cleunay (quartier 9). Ainsi, un trajet d'environ 20 minutes en transports en commun est nécessaire sans liaisons directes.

L'identification de ce territoire vécu a éclairé la cohérence face aux actions menées et aux partenariats établis et a permis de mieux délimiter le territoire d'intervention de la Maison de Quartier. Ainsi, la Maison de Quartier La Touche travaille avec les structures de ce territoire, même si elles ne font pas partie du découpage administratif du quartier. Cette dynamique a longtemps échappé aux politiques locales de la ville, mais est aujourd'hui reconnue, en particulier sur les missions relatives à la petite enfance, l'accompagnement à la parentalité et la jeunesse.

Partie 3 : Diagnostic concerté

Le diagnostic repose sur plusieurs éléments :

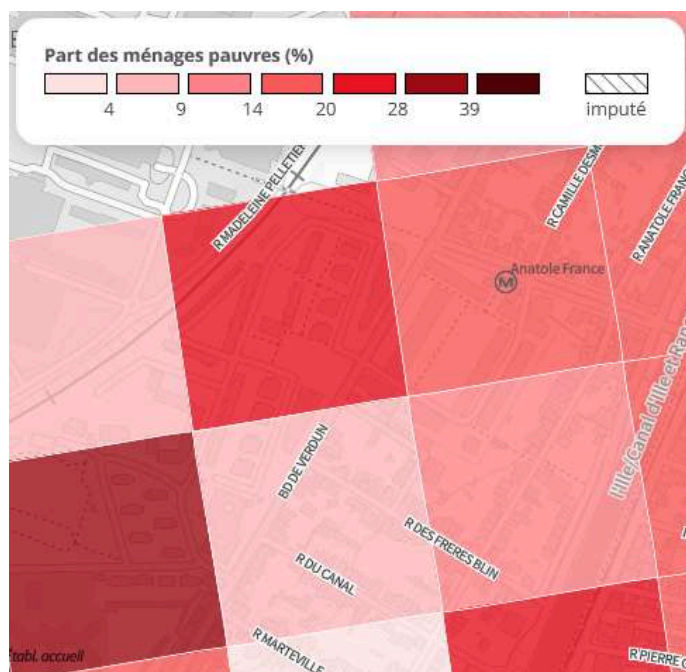
- Le précédent diagnostic réalisé en octobre 2022 qui comportait une analyse du territoire et une enquête de terrain
- Des informations recueillies pendant la première période d'agrément, lors de laquelle des actions visaient à donner la parole aux habitant·es du quartier
- La co-construction de la Charte Territoriale de Cohésion Sociale avec la Ville de Rennes

A. Mise à jour du diagnostic 2022

Population : la population du quartier connaît une augmentation plus forte que la moyenne rennaise. Cette croissance démographique est à prendre en compte pour les équipements de proximité car les demandes et les besoins continuent de s'intensifier.

Revenus : les ménages du quartier 3 (Bourg L'Evêque - La Touche - Moulin du Comte) disposent globalement de revenus plus élevés qu'en moyenne à Rennes, sauf sur les Iris Stade Rennais et la Touche où les ménages ont des revenus moins élevés.

Aussi, on observe sur l'Iris La Touche des taux plus élevés concernant les indicateurs de fragilité : davantage de familles à bas revenus, d'ouvrier·ères et de familles monoparentales. Mais si l'on zoome sur cet Iris, dans lequel se situe notre association, on observe aussi une grande différence de niveau social entre les logements situés de part et d'autre du boulevard de Verdun.



Les couleurs des zones montrent un contraste important entre des zones très proches. Le découpage par carrés est celui proposé par l'Insee et ne permet pas une visualisation plus fine, mais c'est le contraste qu'il est intéressant d'observer.

Cartographie infracommunale Insee, consultée en septembre 2024

Ainsi, sans être un quartier prioritaire, le quartier La Touche est tout de même porteur d'une **grande diversité de niveaux sociaux**. C'est un point de vigilance pour notre association, c'est aussi une opportunité pour développer des actions qui **développent le vivre ensemble** en accueillant cette mixité.

Jeunesse :

Dans le quartier 3, les effectifs 6/10 ans sont en hausse et les 11/17 ans sont moins représentés qu'en moyenne à Rennes. C'est exactement l'inverse pour le quartier 4, ce qui équilibre les effectifs sur l'ensemble du quartier vécu, de manière relativement concordante avec la moyenne rennaise. Ainsi, la jeunesse représente une part importante de la population sur le quartier vécu.

Pour conclure :

Notre quartier n'est pas un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPPV). Quand on regarde les moyennes des différents indicateurs, elles nous donnent une image dans laquelle il n'émerge pas de grandes difficultés. Pourtant quand on zoome un peu, on remarque que l'Iris La Touche se démarque, avec des ménages qui ont un revenu moyen plus faible, des familles monoparentales plus nombreuses, des catégories socioprofessionnelles moins avantagées.

Cependant, il faudrait pouvoir zoomer encore davantage pour appréhender la grande mixité sociale qui existe dans le quartier. Entre les habitant·es des maisons individuelles, ceux·celles des tours du square Le Gal la Salle et de la rue Léon Ricottier, ou encore ceux·celles des nouveaux logements de la place Simone de Beauvoir, il existe une grande disparité de milieux sociaux. Cette mixité sociale se retrouve dans les publics qui fréquentent la Maison de Quartier, dans les écoles du quartier, ou au collège "Echange". Elle est importante à prendre en compte dans notre projet social, pour lequel le vivre ensemble et le lien social sont des fils conducteurs.

B. La parole aux habitant·es

Lors de l'enquête 2022, plusieurs problématiques ont été identifiées. Celles-ci sont toujours actuelles et sont prises en compte dans la conception des projets de l'association.



En 2022-2024, pendant la première période de conventionnement EVS, de nombreuses actions ont été accompagnées de dispositifs de recueil de la parole des publics. Voici les expériences les plus significatives :

“Parle-moi de ton parcours” : interviews de personnes révélatrices des transformations que la Maison de Quartier La Touche pouvait leur apporter. Ce projet met en valeur des parcours personnels au sein de l'association et aboutit à la conception d'un livret de témoignages, qui présente leur histoire personnelle et ce que leur vécu à la Maison de Quartier La Touche leur avait apporté.

Les propos accueillis et valorisés ont révélé des plus-values que les personnes interviewées ont souhaité mettre en avant dans leurs témoignages : des rencontres, une confiance en elles-mêmes renforcée, un intérêt professionnel, des découvertes nombreuses, la manière dont elles ont été accueillies et accompagnées par les salarié·es, l'ouverture aux autres et à des choses imprévues. Ces éléments nous confortent dans la conviction que les actions de l'association participent à l'émancipation des personnes qui la fréquentent.

“Présente ton activité” : questionnaires diffusés dans les différentes activités proposées à la Maison de Quartier La Touche, visant à recueillir des informations nouvelles, sensibles, qui pourraient être partagées et valorisées dans un document de synthèse.

Les réponses obtenues concernent un peu moins d'une centaine de personnes et révèlent des données intéressantes qui n'étaient pas forcément repérées auparavant. Ces données nous permettent d'une part d'adapter nos actions, mais aussi d'identifier les raisons de la venue des personnes à la Maison de Quartier, ce qu'elles y cherchent et ce qu'elles y trouvent.

“Déclamation de la Touch'Estivale” : ce projet de création de messages des habitant·es du quartier a été porté par un collectif de personnes engagées dans le groupe “Construire ensemble” qui s'est constitué en 2024. Ce groupe a décidé d'aller chercher la parole des habitant·es du quartier en laissant des “boîtes à messages” dans différents commerces et lieux fréquentés par les habitant·es. Ensuite, lors de la fête de quartier “La Touch'Estivale”, les messages récoltés ont été déclamés à plusieurs endroits dans le quartier.

Peu de messages ont été récoltés, ce qui donne un résultat un peu décevant. Mais le groupe “Construire ensemble” considère que c'est normal pour une première fois, et que ce projet doit s'inscrire dans la durée pour être repéré par les habitant·es. Nous continuerons à soutenir et animer ce groupe d'habitant·es du quartier pour tenter de pérenniser cette action.

“Cabine de témoignages” : les actions précédemment citées ont révélé que les témoignages des habitant·es, les ressentis et les envies, ne viennent pas naturellement pendant les activités mais nécessitent une démarche particulière pour être récoltés. De plus, les témoignages recueillis par écrit manquent de profondeur et la richesse des propos récoltés est plus importante lors de témoignages à l'oral (interviews, discussions) que lors de témoignages écrits (questionnaires).

Ainsi, l'équipe de l'association a souhaité mettre en place un dispositif pérenne de recueil de témoignages. En partageant ces intentions avec des publics fréquentant la Maison de Quartier, l'idée de fabrication d'une cabine téléphonique a émergé, et un collectif de personnes intéressées pour mener à bien ce projet s'est constitué.

Fragilités post-covid : depuis l'expérience vécue du premier confinement en 2020, nous avons observé de nombreuses situations de fragilité, que nous accompagnons au quotidien. De nombreuses personnes ont renforcé leur isolement, ayant développé une certaine méfiance voire défiance envers les autres. Les personnes âgées ont été particulièrement atteintes par la crise et sa médiatisation avec des effets dévastateurs sur le regard qu'elles portent sur elles-mêmes, ramenant la vieillesse à la pathologie et à la fragilité. Des familles monoparentales, principalement des mamans, se sont retrouvées en difficulté pour assurer seules toutes les fonctions de la vie quotidienne et de l'éducation de leurs enfants, exprimant le besoin de partager leurs problématiques et leurs questionnements. Des jeunes montrent des signes de fragilité au sujet de leur santé mentale. Tous ces exemples révèlent un fort risque de fracture intergénérationnelle et nous poussent à renforcer nos actions en faveur du mieux vivre ensemble, du renforcement du lien social qui est un lien vital.

Une mutation démographique du quartier : la grande mixité sociale présentée plus haut dans ce document, s'accompagne également d'un phénomène qui s'accroît ces dernières années : l'augmentation des migrations et des pauvretés. Ainsi, les personnes vivant à la rue, l'installation de familles migrantes dans le parc La Touche, interpellent nos missions envers les personnes qui vivent dans des conditions d'extrême précarité. N'ayant pas comme projet social d'effectuer des maraudes, d'apporter une aide d'urgence ou d'accueillir les mineurs non accompagnés, nous agissons en soutien aux associations qui réalisent ces actions, par l'apport d'appui logistique et la mise à disposition gratuite de nos locaux.

C. Les engagements de l'association sur son territoire

La co-construction de la Charte Territoriale de Cohésion Sociale avec la Ville de Rennes a fait émerger des enjeux sur lesquels la Maison de Quartier La Touche s'est engagée.

1. Vie associative et engagement associatif

Bénévolat et engagement des habitants : la Maison de Quartier aspire à développer la participation et l'engagement des habitants pour favoriser de manière plus large le développement du pouvoir d'agir des personnes. L'engagement associatif, le bénévolat, sont des mots qui peuvent paraître forts et contraignants. Nous souhaitons développer pour les prochaines années des espaces capacitants sous différentes formes (projets d'habitants, conseil d'enfants, collèges thématiques, espaces de consultation des publics).

Mobilisation de jeunes : stagiaires, volontaires Service Civique : La Maison de Quartier La Touche souhaite continuer à mobiliser des jeunes pour qui l'engagement présente un intérêt triple : les jeunes acquièrent une expérience significative, prennent en maturité, gagnent en confiance en eux-mêmes, en compétences, tout en s'impliquant sur un projet collectif. La Maison de Quartier, quant à elle, intègre ces jeunes à la vie de la structure et profite de ces forces vives, des idées et des propositions formulées. Enfin le public du quartier est au centre de l'engagement de ces jeunes, qui réalisent des actions sur le terrain au plus proche des habitants.

2. Accompagner l'enfant, de la naissance à l'adolescence

Des enjeux spécifiques à des tranches d'âge différentes : les problématiques éducatives et parentales ne sont pas les mêmes pour les différentes phases de l'enfance. C'est pourquoi les secteurs d'activité de la Maison de Quartier La Touche (Petite Enfance ; Enfance 3-11 ans ; Jeunesse) agissent en complémentarité et de manière spécifique.

3. Accès pour tous.tes à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs

Faciliter l'accès aux activités : en s'adaptant aux possibilités de chacun-e et en organisant des sorties et des séjours pour les jeunes, des sorties à la journée pour tous les publics et en particulier les personnes âgées.

Proposer des activités pour tous·tes : des activités sportives, culturelles, de la musique, de la danse, des jeux, des jouets, des découvertes et du lien social.

Intervenir hors les murs sur des activités ludiques et sociales : l'association anime des temps de rencontre sur le quartier (visites à domicile, projet "les rendez-vous près de chez vous", forum d'accès aux droits et loisirs, marches dans le quartier) et propose des animations hors les murs (Antre-Deux Café, IME, Collège Échange).

Co-construire des événements gratuits, accessibles à toutes et à tous : expositions, soirées jeux, Nuit du Jeu, Fête de Noël, Ludimômes, sorties culturelles, spectacle Petite Enfance, La Touch'Estivale, Fête du Jeu, Cet Été à La Touche, etc.)

Partie 4 : Retour sur le premier agrément

Le premier agrément EVS de la Maison de Quartier La Touche correspond aux années 2023 et 2024. Les deux axes dans lesquels l'association s'est engagée sont :

- Le soutien à la parentalité
- La lutte contre les isolements relationnels

Et pour chacun de ces deux axes, de nombreuses actions ont été détaillées, avec des objectifs et des indicateurs d'évaluation.

Pour recenser les observations faites lors des différentes actions, nous avons expérimenté plusieurs méthodes : la prise de notes sur un tableau collaboratif, la diffusion de questionnaires, des échanges avec les publics, des entretiens longs.

Nous nous sommes vite rendus compte que la méthode n'était pas la bonne : trop complexe d'un point de vue administratif (recueillir les données observées pour chaque action, les analyser et évaluer l'impact social) ; et peu pertinente par rapport à l'ensemble des enjeux portés par la Maison de Quartier La Touche. Toutes nos activités rejoignent les caractéristiques d'un espace de vie sociale, et on a pu ressentir une frustration, identifiant souvent des résultats significatifs d'un point de vue de l'impact social sans pouvoir les relier directement à l'un de ces deux axes.

L'Espace de Vie Sociale n'est pas une antenne ou une sous-partie de la Maison de Quartier La Touche. **La Maison de Quartier La Touche est dans son entièreté un Espace de Vie Sociale.**

Le projet "**Présente ton activité**", présenté plus haut, a permis à chaque membre de l'équipe de prendre connaissance des retours des participant-es. Réduire ces témoignages à des nuages de mots ne rend pas compte de la richesse des informations individuelles recueillies, mais donne une idée de la matière sur laquelle nous avons porté notre analyse :

Une autre observation nous a amené à vouloir modifier la manière dont le projet social est exprimé. La valeur observée dans les actions menées ne venait pas forcément des analyses des données recueillies grâce aux outils d'évaluation prévus, mais venait plutôt de la démarche participative engagée : mettre des personnes en mouvement autour d'un projet, faire se rencontrer des idées, confronter des points de vue, et accompagner un projet dans son aboutissement. La prochaine évaluation de ces deux années sera donc construite sur la valorisation de ce que les habitant-es ont fait dans la démarche, plutôt qu'une volonté d'analyser finement l'impact social des actions menées.

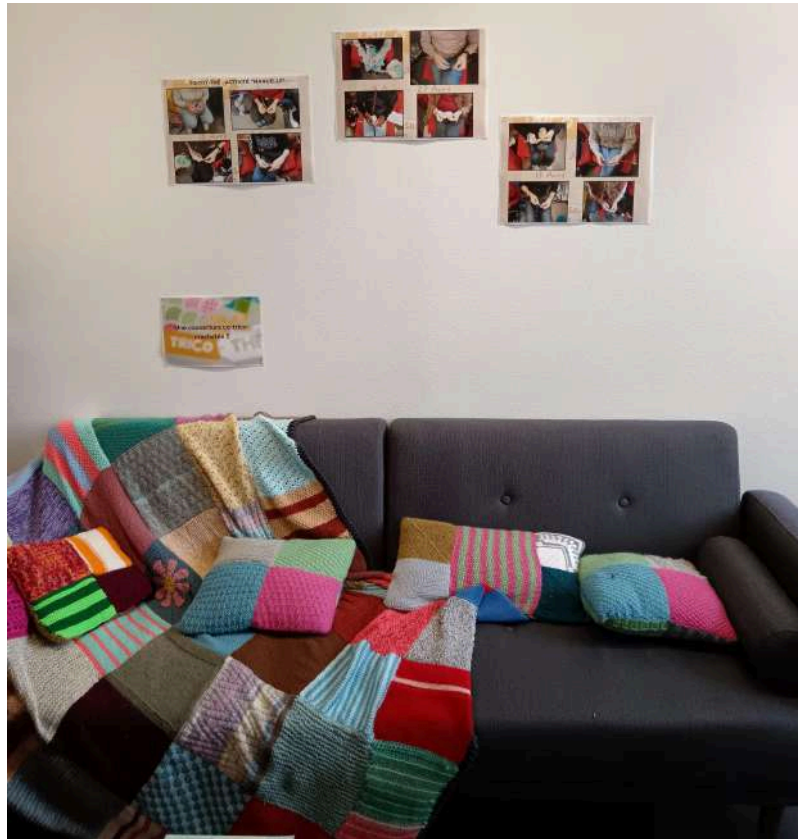
Nous mettrons alors en valeur les témoignages des participant-es, la manière dont nous avons favorisé l'implication des publics. Voici quelques exemples d'actions significatives :

C'est plus facile à deux, des activités qui rassemblent des équipes composées d'un enfant et un adulte. 14 "c'est plus facile à deux" ont été organisés durant la période, où chacun-e des salarié-es a pu y mettre "sa patte" selon ses compétences et ses envies. Sur inscription, gratuit ou non, ces ateliers ont réuni beaucoup d'habitant-es envieus-ses de partager un temps fort avec leur enfant, leur petit-enfant, ou même leur petite sœur ! Pour en citer quelques-uns : soirée billard, peinture libre, couture, cuisine, concours de photo...



Trico-thé : Trico-thé, c'est un nouveau projet intergénérationnel, mixte, autour d'une pratique participative et solidaire ! C'est un lieu de rencontre entre habitant-es, de partage et d'échange. Un samedi par mois, les tricoteur-euses se sont retrouvées dans le hall de la Maison de Quartier, pour partager un temps autour du tricot, et (surtout) discuter. Chacun-e vient avec son envie, son

projet, certain-es aident, d'autres se font accompagner, d'autres racontent leur dernier passage au marché de Sainte-Anne. Une boîte à laine a été mise à disposition des habitant-es pour y déposer des dons, pour que d'autres puissent en profiter ! Pour clore cette belle année, une exposition a été organisée à l'accueil. Ce projet a été porté par un stagiaire, mais les habitant-es souhaitent le faire perdurer. Il sera donc porté par les habitant-es à l'avenir.



Témoignages des habitant-es dans le cadre des événements : Le recueil de la parole a été au cœur de nos actions durant ce premier agrément. Plusieurs tentatives ont déjà été faites durant quelques années, des tentatives parfois peu concluantes (des stands sur des événements, des sondages auprès des habitant-es...), qui nous ont poussé-es à réfléchir à “comment accueillir la parole de manière anonyme et spontanée ? Cette réflexion nous a amené-es à nous lancer dans la création d’une cabine téléphonique de témoignages. Ce projet, réalisé en coopération avec des habitant-es, a débuté il y a quelques mois et est encore en cours de fabrication. Il assimile de la menuiserie, du numérique, le tout de manière participative ! Cette cabine, une fois terminée, sera accessible durant les événements de la Maison de Quartier. Chacun-e pourra s’y rendre, décrochera le téléphone, et pourra témoigner ! Les témoignages recueillis seront consultables sur le site internet de la Maison de Quartier La Touche.

Groupe Construire Ensemble : Construire ensemble, c’est un groupe d’habitant-es et de salarié-es qui se sont réuni-es afin de construire un projet en commun, toujours dans le but de recueillir la parole des habitant-es, mais aussi dans le but d’être porte-paroles. Après divers temps d’échanges participatifs, où beaucoup de questions se sont posées (“que faire ?” “comment

toucher les habitant-es ? comment faire cela de manière ludique et originale ?), le collectif a fait émerger l'idée de mettre en place des boîtes, dans le quartier, où les habitant-es ont pu y déposer des témoignages. Une fois tous ces témoignages récoltés, ils ont été déclamés lors d'une criée, organisée dans le quartier le vendredi 28 juin, en parallèle de la Touch'Estivale, avec l'aide de deux comédiens. Malheureusement, les boîtes ont été moins remplies que le collectif n'aurait espéré, mais celui-ci tend à renouveler l'action ultérieurement.

Collèges thématiques : L'équipe de la Maison de Quartier se retrouve initialement une fois par mois durant deux heures, pour partager sur les actions en cours, sur les événements à venir, sur quelques points RH, ou tout simplement pour échanger sur les ressentis de chacun-e. Un temps qui s'avère très intense, et où certains sujets ne peuvent malheureusement pas être creusés. Pour parer à ce manque, des collèges thématiques ont été mis en place, où les élu-es associatif-ves se sont greffé-es : enfance / jeunesse / numérique et petite enfance / jeux. Ces temps ont permis d'échanger en plus petits groupes, de se fixer des objectifs, et de créer de réelles passerelles entre les différents secteurs. La présence des élu-es a permis d'accueillir de nouvelles idées, mais aussi de faire remonter les difficultés de l'équipe au conseil d'administration.

Conseil associatif des enfants et des jeunes : Ces conseils sont également des projets naissants au sein de la Maison de Quartier. Les enfants de l'accueil de loisirs ont élu deux représentants parmi le groupe, qui porteront leur parole durant des temps d'échange. Ce conseil réunit également l'équipe d'animation de la Maison de Quartier, et un élu associatif, dans le but d'affirmer la démocratie participative dès le plus jeune âge ! Concernant les jeunes, le collectif se retrouvent autour de temps participatifs, où chacun-e peut proposer ses idées, ses envies, s'exprimer ! Dans cette perspective, le groupe réfléchit au réaménagement collectif de la salle jeunesse, afin de répondre aux besoins et volontés des jeunes.

“On en parle” : On en parle, c'est l'idée de s'informer, d'échanger, tout en déjeunant ! Ces rendez-vous gratuits, intergénérationnels et participatifs, ont permis de libérer la parole, d'entendre l'avis, les craintes et les envies de chacun-e. Les thèmes ont été choisis avec les habitant-es, selon des suggestions pré-établies : confidentialité des données en ligne, économie de l'attention, intelligence artificielle, surveillance algorithmique, désinformation, monopoles des plateformes dominantes, communs numériques, empreinte écologique des technologies, féminisme, écologie, démocratie, etc. Les participant-es ont ainsi découvert le quotidien de Lulu, citoyenne chinoise, et sa prise de conscience d'une société, entièrement placée sous surveillance, ou encore un documentaire de Mediapart sur le thème de la possession des médias par quelques industriels milliardaires, tout en mangeant un sandwich, partageant des chips, discutant et débattant !

Ces expériences de prise en compte de la parole, de favoriser l'échange et le partage, ont été concluantes. La Maison de Quartier tend à continuer dans cette dynamique, et c'est pourquoi elle souhaite mettre en avant cette démarche lors de son prochain agrément.

Partie 5 : Axes d'engagement du projet social

Co-construction du projet social

Le comité de pilotage (COFIL), composé d'une vingtaine de personnes, rassemble des bénévoles, des habitant·es du quartier, des partenaires (représentants d'associations du quartier), des membres du bureau et des salarié·es de la Maison de Quartier La Touche. La mixité de ce comité de pilotage permet de favoriser les échanges, en rassemblant des points de vue différents pour obtenir une évaluation pertinente et participative, notamment au sujet des actions à mener. Ces différentes personnes ont été sollicitées de par leur engagement significatif et courant dans notre association et ont activement participé à nos différents temps d'échange.

Par ailleurs, la Maison de Quartier La Touche s'est engagée depuis plusieurs années à tisser des liens avec les structures du territoire, à développer des partenariats et des actions communes. Cet engagement trouve aujourd'hui une résonance concrète avec la création du collectif Stroll, rassemblant ces structures partenaires, qui organise chaque année une journée "Village Éphémère" dans différents lieux symboliques du quartier.

La dimension participative et partenariale témoigne d'une ouverture et d'un mode d'action où les publics et les partenaires s'engagent dans les projets développés et participent, en tant qu'acteur·trices. C'est cela qui donne du sens à nos actions.

À la suite du premier agrément, ainsi que des retours, des témoignages et des échanges au sein du comité de pilotage, celui-ci a décidé et prononcé la poursuite et le développement de notre projet social d'EVS, notamment en portant l'effort sur deux domaines interactifs d'intervention sociale :

1 - Nous maintenons, soutenons et affirmons nos efforts sur les deux champs d'intervention sociale déjà désignés et investis :

- nos actions en faveur de l'aide et du soutien à la parentalité, à l'éducation, aux familles, à l'adolescence
- nos actions concertées visant à combattre les situations plurielles d'isolement relationnel et de solitude sociale

2 - Cependant, une attention et un engagement nouveaux seront désormais dédiés à deux domaines essentiels de la vie de notre Maison de Quartier - EVS :

- la parole ;
- le pouvoir d'agir.

En évoquant la parole, nous envisageons tous les actes et situations et conditions de la vie à l'occasion desquelles s'émettent, se prononcent toutes les formes d'avis et d'opinions, tous les jugements et appréciations, mais encore : tous les besoins exprimés, les joies et les peines, les soucis et difficultés ressenties ou vécues, les demandes d'aide. Mais aussi les propositions d'aides, d'envie de projets, d'initiative, de solidarité active ; que cette parole se tienne en interne au sein de la Maison de Quartier, ou sur le quartier de proximité ou le quartier large vécu. Nous sommes baignés de paroles.

On voit que **la parole** que nous désignons est parfois individuelle : elle est toujours simultanément sociable, sociale. Elle dit les choses de la vie commune ; elle dit les conditions vécues du quotidien ; elle les dit sous des répertoires vécus de joies ou de peines, intelligibles et partageables ; mais aussi elle dit des envies collectives, des espérances, des projets et des possibles à réaliser en commun. C'est là que nous rencontrons notre préoccupation de la **promotion du pouvoir d'agir** des un-es et des autres, de chacun / chacune, associé-es dans le désir et la capacité d'agir. Les orientations de la Maison de Quartier à venir sont ainsi :

Axe 1 : Accueillir la parole, la valoriser et la prendre en compte dans la conception de nos activités

AXE 2 : Favoriser le pouvoir d'agir, rendre acteurs-actrices les habitant.es. Valoriser le bénévolat et l'engagement sous toutes ses formes

Échéancier

La mise en œuvre de ce nouveau projet social débutera le 1er janvier 2025, à l'issue du premier agrément qui se terminera fin décembre 2024. L'animation et le suivi se dérouleront tout au long du projet. L'évaluation de la démarche sera continue. Le bilan de ce nouveau projet social aura lieu en 2029.

AXE 1

**ACCUEILLIR LA PAROLE,
LA VALORISER ET LA
PRENDRE EN COMPTE
DANS LA CONCEPTION
DE NOS ACTIVITÉS**

Fiche action 1

Accompagner la parentalité
et favoriser le pouvoir d'agir
du parent

Fiche action 2

Pratiquer une écoute active

Fiche action 3

Aller vers pour comprendre
les enjeux du territoire

Fiche action 4

Orienter les animations
suite à la demande
des habitant-es

AXE 2

**FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR,
RENDRE ACTEURS-ACTRICES
LES HABITANT.ES. VALORISER
LE BÉNÉVOLAT ET L'ENGAGEMENT
SOUS TOUTES SES FORMES**

Fiche action 1

Accompagner
un public volontaire

Fiche action 2

Mettre en place des
animations participatives

Fiche action 3

Mener des actions
partenariales pour mieux
comprendre les enjeux /
envies des habitant-es

Fiche action 4

Expérimenter la
gouvernance partagée

AXE 1

ACCUEILLIR LA PAROLE, LA VALORISER ET LA PRENDRE EN COMPTE DANS LA CONCEPTION DE NOS ACTIVITÉS

Fiche action 1

Accompagner la parentalité et favoriser le pouvoir d'agir du parent

Objectifs généraux

- Accompagner, orienter, les parents dans la démarche de réappropriation de leur rôle parental et éducatif.
- Prendre en compte leurs envies et besoins pour construire nos actions.
- Renforcer les liens entre parents et enfants.

Objectifs opérationnels

- Favoriser les rencontres et les échanges autour des questionnements éducatifs.
- Lutter contre l'isolement des familles.
- Permettre aux familles de passer des moments de partage et de loisirs.
- Être un lieu d'information, d'écoute, de conseil et d'orientation sur les questions concernant les familles.
- Valoriser les savoir-faire.
- Promouvoir des temps d'expression et de partage de problématiques familiales.

Quelles actions ?

- Diverses animations et ateliers autour de la parentalité : l'accompagnement à la scolarité, la ludothèque, le secteur petite enfance, l'accueil collectif de mineur-es, l'espace jeunesse...
- Des espaces ressources où le parent peut s'exprimer librement, être accompagné, échanger avec des professionnel·les ou d'autres parents, aussi bien dans l'éducation de son enfant que dans sa scolarité.
- Des animations ponctuelles "c'est plus facile à deux", permettant un temps entre un adulte et un enfant.

Comment évaluer ?

- Critères d'évaluation : Amélioration de la confiance des parents dans leur rôle éducatif. Favoriser l'implication des parents dans les activités. Implication des parents sur les projets et la scolarité de leur enfant. Amélioration des échanges entre parents / école / enfant. Échange de pratiques entre parents et/ou professionnel·les. Renforcement des liens avec les structures locales.
- Indicateurs : Nombre de personnes orientées vers diverses structures. Satisfaction des participant-es. Liens sociaux mis en place. Apprentissage, découverte et/ou progrès constatés dans les ateliers. Davantage de présence parentale en ludothèque. Mise en place de nouveaux partenariats. Recueil de témoignages de parents.

Les partenaires

- Réseau éducatif local (écoles, collèges, Ligue de l'Enseignement).
- Partenaires divers de la petite enfance (PMI, l'Etoile, Parents & Féministes, Parenbougé...).
- Partenaires institutionnels (CAF, Ville de Rennes), structures partenaires (Espace Social de Cleunay, Maison Bleue...).

AXE 1

ACCUEILLIR LA PAROLE, LA VALORISER ET LA PRENDRE EN COMPTE DANS LA CONCEPTION DE NOS ACTIVITÉS

Fiche action 2

Pratiquer une écoute active

Objectifs généraux

- Accueillir les habitant-es, les informer.
- Favoriser la prise de parole.

Objectifs opérationnels

- Accueillir la parole.
- Favoriser l'accès au droit.
- Prendre en compte les différents retours / avis de la part des habitant-es.
- Accompagner, rediriger.

Quelles actions ?

- Des ateliers quotidiens destinés aux habitant-es (petite enfance, ludothèque...).
- Un hall d'accueil accessible, équipé, et convivial.
- Des enquêtes réalisées sur les événements pour prendre en compte la parole des habitant-es, via un téléphone géant, où chacun-e peut s'exprimer librement et anonymement.
- Informer et présenter aux habitants les dispositifs, organismes ou toutes personnes relais pouvant les accompagner et répondre à leurs attentes.

Comment évaluer ?

- Critères d'évaluation : Connaissances des habitant-es et de leurs besoins. Échange sur les différents problèmes rencontrés, les différentes demandes et besoins émis par les habitant-es. Récolte de la parole, mise à jour des données, prise en compte de celles-ci.
- Indicateurs : Nombre de personnes accompagnées. Nombre de personnes orientées vers diverses structures. Nombre de témoignages recueillis. Satisfaction des participant-es. Liens sociaux mis en place.

Les partenaires

- Partenaires institutionnels (CAF, Ville de Rennes).
- Structures partenaires (Espace Social de Cleunay, Maison Bleue, Association Bourg l'Évêque, APF Handicap, Avenir de Rennes...).

AXE 1

ACCUEILLIR LA PAROLE, LA VALORISER ET LA PRENDRE EN COMPTE DANS LA CONCEPTION DE NOS ACTIVITÉS

Fiche action 3

Aller vers pour comprendre les enjeux du territoire

Objectifs généraux

- Rencontrer les habitant-es.
- Les informer, les orienter.

Objectifs opérationnels

- Instaurer / conserver une relation de confiance.
- Accompagner les habitant-es selon leurs besoins.
- Proposer des animations gratuites, accessibles à tous-tes. Identifier un public isolé pour l'amener à sortir dans son quartier / venir dans les locaux de la Maison de Quartier.
- Faire connaître la Maison de Quartier.

Quelles actions ?

- Des événements gratuits, ouverts à toutes et à tous, sur l'espace public : Fête du Jeu, Touch'Estivale, Noël de Quartier.
- Les ludomobiles sur les différents espaces publics du quartier.
- Les "Rendez-vous près de chez vous" sur des lieux définis stratégiquement.
- Des visites à domicile pour accompagner les habitant-es.

Comment évaluer ?

- Critères d'évaluation : Connaissances des habitant-es et de leurs besoins. Créer des actions, des événements et des projets en partenariat. Consolider et tenir à jour le répertoire des acteurs de territoire, leurs missions et leurs outils pour favoriser les orientations. Échanger sur les différents problèmes rencontrés, les différentes demandes et besoins émis par les habitant-es.
- Indicateurs : Nombre de personnes rencontrées. Nombre de personnes accompagnées. Nombre de personnes orientées vers diverses structures. Satisfaction des participant-es. Liens sociaux mis en place. Mise en place de nouveaux partenariats.

Les partenaires

- Partenaires institutionnels (CAF, Ville de Rennes).
- Structures partenaires (Espace Social de Cleunay, Maison Bleue, Association Bourg l'Évêque, APF Handicap, Avenir de Rennes...).
- Partenaires sociaux (Cité & Médiation, CDAS, Neotoa...).

AXE 1

ACCUEILLIR LA PAROLE, LA VALORISER ET LA PRENDRE EN COMPTE DANS LA CONCEPTION DE NOS ACTIVITÉS

Fiche action 4

Orienter les animations suite à la demande des habitant-es

Objectif général

- Prendre en compte la parole et les envies des habitant-es pour construire des projets et réorienter les existants.

Objectifs opérationnels

- Instaurer / conserver une relation de confiance.
- Accompagner les habitant-es dans leurs envies.
- Créer des animations participatives où chacun-e y trouve sa place et son compte.
- Permettre à chacun-e de s'exprimer librement.

Quelles actions ?

- Des temps de rencontre autour d'une thématique prédéfinie avec les habitant-es, tels que "On en parle", les séances thématiques du secteur numérique...
- Des projets participatifs avec les adhérent-es : chantier en jeunesse, "les enfants ont la parole", "Alice aux Prairies des Merveilles".

Comment évaluer ?

- Critères d'évaluation : Connaissances des habitant-es et de leurs besoins. Créer des actions, des événements et des projets participatifs. Échanger sur les différents problèmes rencontrés, les différentes demandes et besoins émis par les habitant-es.
- Indicateurs : Nombre de personnes participantes. Nombre de personnes accompagnées. Nombre de personnes orientées vers diverses structures. Satisfaction des participant-es. Liens sociaux mis en place. Mise en place de nouveaux partenariats.

Les partenaires

- Partenaires institutionnels (CAF, Ville de Rennes).
- Structures partenaires (Maison Bleue, Maison de la Poésie, Association BUG, ...).

AXE 2

FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR, RENDRE ACTEURS-ACTRICES LES HABITANT.ES. VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DE L'ENGAGEMENT SOUS TOUTES SES FORMES

Fiche action 1

Accompagner un public volontaire

Objectifs généraux

- Développer les pratiques bénévoles.
- Encourager l'engagement citoyen.

Objectifs opérationnels

- Exploiter les compétences de chacun-e pour aider les autres.
- Favoriser la solidarité entre les générations.
- Accompagner les volontaires dans l'établissement de leur(s) projet(s).
- Intégrer les volontaires, à juste titre, avec leurs capacités et leurs difficultés.
- Faire se rencontrer les bénévoles, pour créer des affinités et des échanges mutuels.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles.

Quelles actions ?

- Accueillir quotidiennement différents volontaires : bénévoles, volontaires en service civique, stagiaires, étudiant-es en Contrat d'Engagement Étudiants, sur diverses missions : accompagnement numérique, accompagnement à la scolarité, ludothèque, visites à domicile, lutte contre l'isolement, gouvernance associative....
- Les accompagner dans leurs projets, être à leur écoute, leur laisser la place de s'investir.
- Mettre en place des temps d'échange avec l'équipe professionnelle.

Comment évaluer ?

- Critères d'évaluation : Évolution du nombre de bénévoles. Évolution des demandes de bénévoles et/ou d'habitant-es. Acquisition de connaissances et compétences. Évolution des demandes de bénévoles et/ou d'habitant-es. Développement du bien-être des volontaires.
- Indicateurs : Mobilisation et fidélisation des bénévoles. Satisfaction des volontaires. Mobilisation des volontaires en tant qu'habitant-es sur nos événements, animations et ateliers. Pérennisation de certaines actions grâce à la présence des volontaires. Développement du bien-être des volontaires. Nombre de personnes visitées.

Les partenaires

- Partenaires institutionnels (CAF, Ville de Rennes, jeuxaider.gouv.fr, Agence du Service Civique...).
- Partenaires éducatifs (Université de Rennes, Ligue de l'Enseignement, structures de formation...).
- Partenaires sociaux (WeKer, Espace Social...).

AXE 2

FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR, RENDRE ACTEURS-ACTRICES LES HABITANT.ES. VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DE L'ENGAGEMENT SOUS TOUTES SES FORMES

Fiche action 2

Mettre en place des animations participatives

Objectifs généraux

- Favoriser les initiatives citoyennes et la participation de chacun-e.
- Coordonner des initiatives individuelles et collectives, favorisant la vie locale, le lien social et l'appropriation du territoire.

Quelles actions ?

- Des expositions libres et gratuites pour les habitant-es qui souhaitent mettre en avant leurs compétences.
- Des temps de rencontre autour d'une thématique prédéfinie avec les habitant-es, tels que "On en parle", les séances thématiques du secteur numérique...
- Des projets participatifs avec les adhérent-es : chantier en jeunesse, "les enfants ont la parole", "Alice aux Prairies des Merveilles".
- Un journal de quartier où chacun-e peut y déposer un article librement.
- Un espace Tricothé co-piloté avec des habitant-es.
- Des animations ponctuelles "c'est plus facile à deux", permettant un temps entre un adulte et un enfant.
- Les jeudis soirs du numérique, où les habitant-es peuvent mener à bien leurs projets tout en étant accompagnés par un professionnel.

Les partenaires

- Partenaires institutionnels (CAF, Ville de Rennes).
- Structures partenaires (Maison Bleue, Association Bourg l'Évêque, Maison de la Poésie).
- Partenaires éducatifs (école, collèges, lycée)...

Objectifs opérationnels

- Permettre aux habitant-es d'être acteur-trices de leur quartier et de leur association.
- Favoriser la prise d'initiative.
- Mettre en lumière les savoir-faire des habitant-es.
- Lancer une dynamique autour des savoirs et des échanges de services.
- Permettre aux habitant-es de mieux se connaître, de vivre ensemble.
- Favoriser l'appropriation du territoire par les habitant-es.

Comment évaluer ?

- Critères d'évaluation : Évolution du nombre de participant-es. Évolution des demandes des d'habitant-es. Acquisition de connaissances et compétences. Évolution des demandes d'exposition. Évaluation de la dynamique.
- Indicateurs : Mobilisation et fidélisation des participant-es. Satisfaction des participant-es. Mobilisation des habitant-es en temps qu'acteur-trice des projets sur les temps d'animations et ateliers. Pérennisation de certaines actions.

AXE 2

**FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR, RENDRE ACTEURS-ACTRICES LES HABITANT.ES.
VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DE L'ENGAGEMENT SOUS TOUTES SES FORMES**

Fiche action 3

**Des actions partenariales pour mieux comprendre les enjeux
et les envies des habitant-es**

Objectif général

- Favoriser les dynamiques collectives entre acteurs du territoire.

Objectifs opérationnels

- Créer des moments réguliers de travail et de convivialité entre les acteurs associatifs et institutionnels du territoire.
- Favoriser la mutualisation de compétences de matériel et l'émergence de projets communs.
- Partager ou repartager entre les partenaires les fondements de l'utilité des partenariats.

Quelles actions ?

- Mieux se connaître à travers des temps conviviaux.
- Créer des actions, des événements et des projets en partenariat.
- Consolider et tenir à jour le répertoire des acteurs de territoire, leurs missions et leurs outils pour favoriser les orientations.
- Échanger sur les différents problèmes rencontrés, les différentes demandes et besoins émis par les habitant-es.
- Consolider le lien avec l'association Stroll.

Comment évaluer ?

- Critères d'évaluation : Évolution des demandes des habitant-es. Acquisition de connaissances et compétences. Évaluation de la dynamique partenariale. Échanges autour des actions menées. Pérennisation de certaines actions. Valoriser les impacts des partenariats. Implication des partenaires.
- Indicateurs : Nombre de partenaires. Satisfaction des participant-es suite aux actions partenariales. Nombre de matériel mis à disposition. Nombre de projets partenariaux construits.

Les partenaires

- Partenaires institutionnels (CAF, Ville de Rennes).
- Structures partenaires (Maison Bleue, Association Bourg l'Évêque, Maison Bleue, Association Stroll...).
- Partenaires éducatifs (école, collèges, lycée)...

AXE 2

**FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR, RENDRE ACTEURS-ACTRICES LES HABITANT.ES.
VALORISATION DU BÉNÉVOLAT ET DE L'ENGAGEMENT SOUS TOUTES SES FORMES**

Fiche action 4

Expérimenter la gouvernance partagée

Objectifs généraux

- Renouveler notre gouvernance pour un pilotage plus mixte et égalitaire.
- Tendre vers une gouvernance qui se veut plus mobile, participative et partagée.
- Privilégier les relations de coopération au sein de l'association, développer l'autonomie des membres, permettre la prise de décision collective.

Objectifs opérationnels

- Prise en compte de la parole de chacun des acteurs de manière égale.
- Instaurer / conserver une relation de confiance.
- Valoriser toutes et tous.
- Privilégier l'accueil, l'accompagnement et la coopération avec les plus en difficulté.
- Prévenir, lutter contre les discriminations et favoriser l'inclusion de tous les publics.

Quelles actions ?

- Instaurer des collèges administrateur-trices-salarié-es sur les enjeux prioritaires enfance, jeunesse, numérique, jeu et parentalité.
- Rendre accessible aux salarié-es les instances décisionnaires et les rencontres bilatérales.
- Mener une réflexion sur l'engagement associatif : la place et le rôle des adhérent-es, des usager-ères, des bénévoles...
- Veiller à la mixité au sein de l'organisation (homme / femme ; mineur-e / majeur-e ; actif-ve / non-actif-ve).
- Constituer un conseil des enfants et des jeunes avec des élections démocratiques pour des élus mineurs...
- Rendre visible le comité de pilotage de l'EVS et pérenniser le groupe "Construire ensemble".
- Renforcer les animations de sensibilisation pour combattre les préjugés afin d'accorder une place à toutes et tous.

Comment évaluer ?

- Critères d'évaluation : Acquisition de connaissances et compétences. Évaluation de la dynamique participative. Échanges autour des actions menées. Pérennisation de certaines actions. Implication des partenaires et des habitant-es.
- Indicateurs : Nombre de partenaires. Nombre d'habitant-es. Nombre d'actions menées. Satisfaction des participant-es.

Les partenaires

- Partenaires institutionnels (CAF, Ville de Rennes).
- Structures partenaires (Association Bourg l'Évêque, APF Handicap, Association Stroll...).

Partie 5 : Évaluation du projet 2025 - 2028 et gouvernance de l'Espace de Vie Sociale

Le projet social global explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées au contexte du territoire. Le développement d'un projet qui s'inscrit dans une durée de 4 ans doit être parfois réajusté ou réorienté. Aussi, dans le souci d'une évaluation finale du projet social et de ses objectifs, des étapes intermédiaires d'évaluation sont essentielles.

Nous pensons l'évaluation comme un processus à travailler sur le long terme ; notre projet a été élaboré en réfléchissant à son évaluation (critères et indicateurs pour les mesurer) et à sa méthode.

L'évaluation sera continue. Elle sera supervisée par l'équipe salariée, le comité de pilotage et les membres du conseil d'administration.

Diverses instances seront également l'occasion d'évaluer et de synthétiser nos actions : les conseils d'administration et bureaux, les réunions d'équipe, les collèges thématiques, les réunions inter partenariales, l'assemblée générale... Chaque année les professionnel·les concerné·es évalueront leur action au regard de questions évaluatives. Afin d'accompagner les salarié·es et les bénévoles dans la démarche d'évaluation, nous souhaitons mettre en place une méthodologie et des fiches ressources qui reprennent les objectifs des actions, les outils de mise en place et les indicateurs d'évaluation.

Il s'agira de répondre à la question : les résultats attendus ont-ils été obtenus ? Comment ? En quoi cela a-t-il permis d'atteindre les objectifs fixés ?

Outils d'évaluation

Plusieurs moyens ont été / vont être mis en place :

- Un groupe d'habitant·es du quartier, accompagné par des salarié·es de la Maison de Quartier, continue la construction de la cabine téléphonique anglaise (en bois démontable et transportable avec un répondeur programmable), dans le but de récolter les témoignages des publics de la Maison de Quartier La Touche.
- Des boîtes de recueil mises en place de manière permanente sur différents points stratégiques du quartier, pour envisager plusieurs criées. Une identité graphique sera

conçue pour identifier ces boîtes. Un visuel permettra également d'identifier les différentes dates de criées à venir.

- L'identification de parcours significatifs, et par la suite la réalisation d'interviews
- Le rassemblement d'habitant-es, d'associations, de commerces du quartier, autour d'un repas, pour créer du lien
- Un outil collaboratif en ligne pour partager les données récoltées par les salarié-es
- D'autres actions pourront être mises en place durant les années à venir, selon les besoins identifiés, et les idées de chacun-e !

Échéancier

Une réunion de COPIL sera programmée tous les 6 mois afin de proposer un point d'analyse régulier. Le projet social dans sa globalité sera évalué en présence de notre financeur CAF, chaque année. Ces temps nous permettront de discuter, de modifier ou réorienter les actions si nécessaire. Cela sera aussi le moment d'établir de nouvelles perspectives.

Mesurer l'impact du projet sur la vie des habitant-es et du territoire, se questionner sur le bien-fondé de notre projet, les valeurs, le sens, le fonctionnement de la structure, et les moyens développés, seront les fils conducteurs d'un éventuel renouvellement d'agrément.

Les instances décisionnaires classiques (Conseil d'Administration et Bureau) sont incontournables, mais l'association privilégie une approche participative de son organisation en favorisant l'engagement pour impliquer tous-tes les membres dans la vie de la structure. La rédaction du projet EVS répond à cette même volonté. Le dossier est partagé et alimenté par l'ensemble du COPIL en vue d'une efficacité toujours meilleure.

Le mode participatif et coopératif est le fil fédérateur de la Maison de Quartier. En effet, entre les différents statuts de membre, bénévole, bénévole-animateur-trice, prestataire, partenaire, les frontières sont poreuses et les types de participation à la décision sont variables et variés. Favoriser l'épanouissement des compétences et les valoriser, les mixer, les associer, dans un projet, enrichit l'EVS d'un potentiel humain mobilisé de façons multiples et toujours renouvelées.

Perspectives et limites

La Maison de Quartier la Touche construit ses actions avec les moyens matériels et humains dont elle dispose. Les différentes crises sanitaires et sociales obligent la structure à se réinventer, à chercher des financements et des solutions pour toujours mieux répondre aux besoins des habitant·es du quartier. L'équipe souhaite développer davantage de projets pour s'ouvrir toujours plus sur l'extérieur ; cela reste une volonté forte de l'association.

La structure dispose d'un bureau d'accueil au rez-de-chaussée de son bâtiment. Le rôle de "l'accueil" est d'être "en veille", tant au sujet de la vie sociale du quartier qu'à celui de l'évolution des structures partenaires. Il nécessite des qualités relationnelles et le respect du secret professionnel. Une bonne connaissance de l'environnement de travail est nécessaire (associations de quartier, partenaires, équipements sociaux et culturels, etc) pour orienter le public. Malgré toute la bonne volonté mise en place, il reste des éléments à modifier et/ou à améliorer : la signalétique extérieure et intérieure, la facilitation d'accès pour les personnes à mobilité réduite, le bureau d'accueil plus visible, etc.

Les moyens pour transformer l'espace d'accueil en un espace plus convivial, repéré et fonctionnel sont limités. L'architecture et la classification du bâtiment sont des freins pour faire de la Maison de Quartier La Touche un lieu d'accueil repéré, accessible et investi par les habitant·es.

Par ailleurs, l'association fait face à de nombreux défis. L'augmentation des demandes venant des publics, l'observation des difficultés sociales en progression, l'envie de s'investir dans de nouveaux projets, sont à mettre en relation avec les difficultés actuelles :

- des ressources humaines saturées par l'ensemble des missions menées et par l'investissement dans le rôle social de ces missions
- des obligations administratives et des réformes de convention collectives qui augmentent le temps et le coût lié aux ressources humaines
- des ressources financières qui reposent principalement sur des subventions publiques, ne pouvant augmenter au niveau de la progression du coût des ressources humaines et dont la visibilité à moyen et long terme est inexistante.

Les capacités professionnelles des personnes qui assurent le fonctionnement sont à entretenir et à renforcer en permanence, afin d'obtenir un impact plus important sur les missions. Il faut consolider les méthodes et procédures pratiques pour améliorer les compétences, instaurer un climat favorable aux changements et atteindre de meilleurs résultats. Ces ajustements passeront notamment par des formations à destination de l'équipe salariée.

Il faut aussi réussir à protéger l'équilibre professionnel et personnel des membres de l'équipe, en portant une attention particulière à la motivation et au sentiment d'accomplissement au regard des valeurs portées face au travail effectué par chacun·e.

De nouveaux projets vont se construire et certains vont évoluer grâce à notre expérience et l'aide active des habitant·es dans le but de répondre au mieux aux attentes du plus grand nombre.

Annexes

Budget Prévisionnel 2025

LES CHARGES

COMPTES	BUDGET GLOBAL DE LA STRUCTURE	BUDGET GLOBAL DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE
Alimentation		
Eau, électricité, gaz, carburant		
Fournitures pour activités	44 000	27 651
Autres : achats non stockés	2 000	1 360
60 - TOTAL DES ACHATS	46 000	29 011
Loyers et charges locatives	45	31
Location de matériel	4 163	2 831
Entretien et réparation	27 000	18 360
Primes d'assurances	4 000	2 720
Documentation générale	400	272
Autres :		0
61 - TOTAL DES SERVICES EXTERIEURS	35 608	24 214
Personnel refacturé		
Rémunérations d'intermédiaire et honoraires	21 880	14 878
Publication-Information	580	394
Transports liés aux activités	792	539
Déplacements-Missions-Réceptions	2 505	1 703
Affranchissement-Téléphone-Internet	1 414	962
Services bancaires	500	340
Frais de formation		0
Autres (ex adhésions)	580	394
62 - TOTAL DES AUTRES SERVICES EXTERIEURS	28 251	19 211
Impôts et taxes liés aux frais de personnel	21 962	18 690
Autres impôts et taxes		0
63 - TOTAL DES IMPOTS ET TAXES	21 962	18 690
Rémunérations du personnel	366 026	311 501
Charges sociales	112 274	95 549
64 - TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	478 300	407 050
65 - TOTAL DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		0
66 - TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		0
67 - TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		0
68 - TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 000	4 000
69 - TOTAL DES IMPOTS SUR LES BENEFICES		0
Mise à disposition de personnel (1)		
Mise à disposition de biens (1)	143 445	97 543
Autres prestations (hors bénévolat)		
86 - TOTAL DES CONTRIBUTIONS		
TOTAL DES CHARGES	614 121	502 176

LES PRODUITS

COMPTES	BUDGET GLOBAL DE LA STRUCTURE	BUDGET GLOBAL DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE
70623 Prestation de service Caf (1)	63 031	39 400
70642 Participation des familles		0
708 Produits des activités annexes (ventes de produits lors de braderie, kermesse...)	142 667	52 065
70 - TOTAL DES PRODUITS DES SERVICES	205 698	91 465
741 Etat (CNASEA, Jeunesse et Sports...)	14 000	14 000
742 Région		0
743 Département		0
744 Commune	316 314	215 094
7451 Organismes nationaux (dont PS Msa...)		0
7452 Subvention de fonctionnement Caf (hors PS) (exemple : REAAP)	1 000	1 000
746 EPCI (communauté de communes...)		
747 Entreprise		
748 Autre entité publique (dont autres communes, CCAS...)	9 000	9 000
74 - TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET PRESTATIONS DE SERVICE (hors PS Caf)	340 314	239 094
Autres produits de gestion courante		0
Adhésions	12 000	8 160
75 - TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 000	8 160
76 - TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 000	2 720
77 - TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 200	816
78 - TOTAL DES REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS		0
79 - TOTAL DES TRANSFERTS DE CHARGES		
Prestations en nature de la commune	143 445	97 543
Prestations en nature du département		0
87 - TOTAL DES CONTRIBUTIONS	143 445	97 543
TOTAL DES PRODUITS	563 212	342 255

Projection Financière à N+3

Au vu du contexte actuel et des éléments à notre disposition, la Maison de quartier navigue à l'aveugle et prévoit une hypothèse pessimiste.

Les charges auparavant qualifiées de fixes sont en constante augmentation (inflation, valorisation des salaires, convention collective, impôts et taxes...). Les produits "certains" sont devenus incertains notamment sur l'attribution des subventions. L'association n'a, à ce jour, aucune visibilité financière sur le re conventionnement avec la VDR prenant effet le 1er janvier 2025. Face à la conjoncture économique, les partenaires (ex : Département) se sont désengagés. La Maison de quartier n'envisage donc pas de renforcer son équipe, aucune embauche n'est envisagée, notamment sur l'Espace de Vie Sociale. Pourtant, le coût de la masse salariale augmentera afin de pérenniser les postes existants (ex : arrêt du soutien France Service, en 2026, sur l'emploi du conseiller numérique). En prenant en compte l'existant et la baisse assurée de notre Chiffre d'Affaires et de nos subventions, l'association se projette sur un budget prévisionnel global 2025 à hauteur de -50 000 € et estime par la suite que son compte de résultat se dégradera d'environ 20 000 € par an.

Cette analyse ne permet donc pas d'innover, de développer ou de répondre aux nouveaux enjeux du territoire. La stratégie à court terme de l'association est bien de maintenir l'emploi voire de réduire l'activité, si nécessaire.

Calendrier de la coordination du projet EVS

ETAPE	PÉRIODE	OBJECTIFS	QUI
Pilotage Espace de Vie	trimestrielle	Coordonner, réajuster, évaluer Faire un point sur les activités Faire un retour d'expérience sur les actions support d'accompagnement : Framaspace, fiches ressources...	Equipe professionnelle et bénévoles
Groupe "construire ensemble"	Au fil de l'année	Définir, réaliser et évaluer des actions collectives sur le territoire	Habitants
Instances bureau et CA	mensuelle	Informar, échanger, partager support d'accompagnement : PV d'instances	Elus associatifs
Copil	2 fois l'an	Présenter, échanger, orienter, ajuster, valider les objectifs annuels	Membres du copil
Assemblée générale	annuelle	Exposer et valider le bilan annuel	Adhérents, élus, salariés
Recueil de la parole des habitants	Tout au long de l'année	Prendre en compte la parole et les attentes des habitants pour renforcer leur pouvoir d'agir Supports d'accompagnement : questionnaires, échanges, cabine de témoignages, conseil des enfants et des jeunes...	Habitants